Lex'Job

La plateforme de recrutement juridique qui offre aux professionnels du droit un Espace Carrière professionnel et aux étudiants des offres de stages, d'alternances et d'emplois vérifiées.

LexJob.fr



LexJob est la plateforme de recrutement exclusivement dédiée aux métiers du droit. Elle met en relation directe les directions juridiques, cabinets d'avocats, entreprises et institutions avec des étudiants en droit issus des meilleures facultés françaises. Modérée, éthique et sans frais, elle vous offre un espace carrière professionnel et des outils de recrutement adaptés aux exigences qu'impliquent les métiers du droit.

© 2026 Lexetudiants – Tous droits réservés

Pourquoi LexJob ?

Pourquoi publier sur LexJob ?

LexJob permet aux professionnels du droit de bénéficier gratuitement d'une véritable plateforme de recrutement externe, personnalisable et individuelle (votre espace Carrière).
En créant votre compte Recruteur sur LexJob.fr vous bénéficiez d'un ATS professionnel auquel votre site internet pourra renvoyer via une rubrique « Nous Rejoindre ».

Une visibilité au-delà de LexJob

Vos offres sont automatiquement référencées dans Google for Jobs, l'encadré « Emplois » qui apparaît dans les résultats de recherche Google.

La publication d'offres est gratuite, sans abonnement ni engagement.

Créez votre compte, publiez vos annonces, recevez des candidatures qualifiées et planifiez vos entretiens — sans frais, sans abonnement, sans engagement.

Une audience qualifiée et en pleine croissance

LexJob fédère des étudiants en droit issus des meilleures facultés françaises, avec des partenariats en cours avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et des associations étudiantes.

Ciblez les bons profils, au bon endroit

Diffusion nationale ou ciblée auprès d'universités partenaires : vous choisissez à qui s'adresse votre offre, avec des filtres par niveau, domaines de compétence, compétences linguistiques etc.

Des outils innovants pour gagner du temps

Messagerie intégrée, outil de présélection des candidatures, candidatures exportables au format Excel — tout ce qu'il faut pour recruter efficacement, sans quitter la plateforme.

© 2026 Lexetudiants – Tous droits réservés

Comment fonctionne LexJob ?

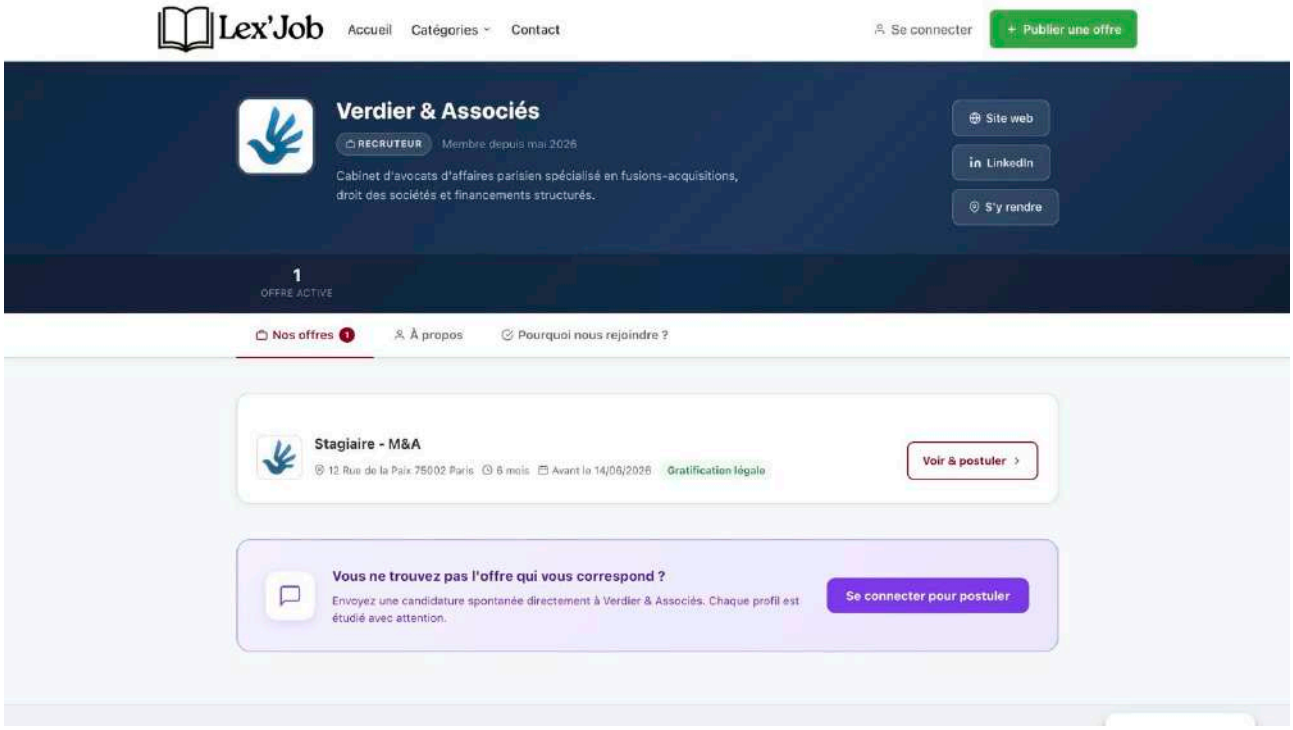
1. Création du compte

Rendez-vous sur LexJob.fr, cliquez sur « Créer mon compte », sélectionnez le rôle Recruteur, renseignez le nom de votre structure (Direction Juridique, entreprise, institution…), votre adresse e-mail professionnelle et choisissez un mot de passe.

2. Personnalisation de votre Espace Carrière

Depuis Mon Profil → Réglages, personnalisez votre espace de recrutement : logo de votre structure, couleur de bannière, présentation détaillée de votre direction juridique, domaines d'activités, effectifs, section « Pourquoi rejoindre notre équipe ? », lien vers votre site internet et profil LinkedIn.

Les structures adhérentes de l'**AFJE**, après vérification, accèdent à la CVthèque de l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).



Exemple d'un espace de recrutement LexJob pour un cabinet d'avocats

© 2026 Lexetudiants – Tous droits réservés

3. La publication d'offres de stages, d'alternances et d'emplois en droit

Le formulaire de dépôt des annonces de stage, d'alternances et d'emplois est spécialement adapté aux métiers du droit : niveau de formation requis, domaines de compétences juridiques, présentation du poste et des missions, rémunération, avantages, processus de recrutement.

De plus, pour les stages et alternances, vous pouvez choisir entre une diffusion nationale ou une diffusion ciblée auprès d'universités partenaires (dès lors seuls les étudiants des universités sélectionnées pourront visualiser vos offres).

Chaque annonce est modérée avant publication et dispose d'une date d'expiration obligatoire.

4. Les outils Recruteur LexJob

Avec votre compte Recruteur LexJob, vous bénéficiez d'outils intuitifs et innovants facilitant la sélection des candidats :

- Un **système de réception des candidatures** vous permettant de recevoir les candidatures et d'échanger en direct avec les candidats via une **messagerie interne**.

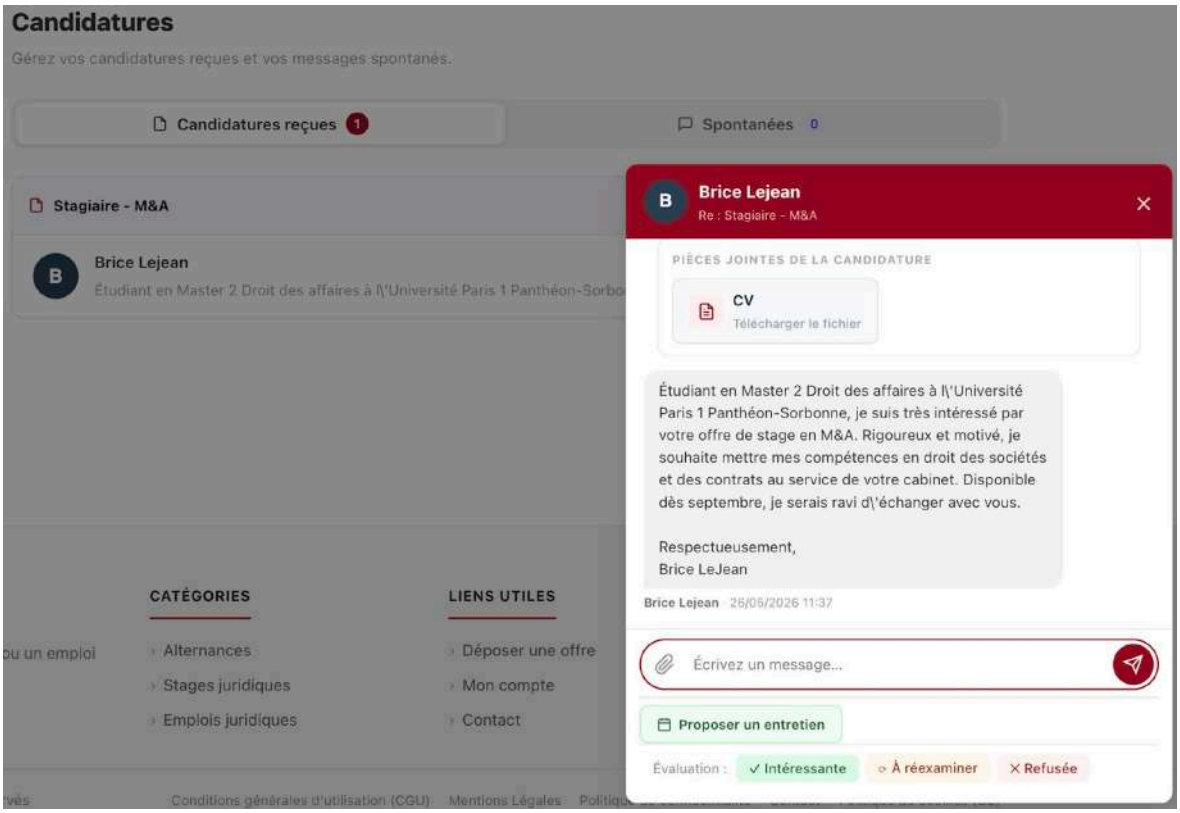
- Un **outil de planification et de gestion des entretiens** : Proposez un entretien en présentiel ou en visioconférence (avec le lien de la visio), le candidat confirme ou demande un report, et chacun peut ajouter l'entretien à son agenda en un clic.

- Une **page de suivi des candidatures** récapitulant l'ensemble des candidatures reçues
 Cette page permet l'export des candidatures au format Excel : un outil RH essentiel

- Une **fonctionnalité pour le recrutement en équipe** : Invitez jusqu'à 5 personnes sur le compte de votre structure. Chacun dispose de ses propres identifiants, et vous choisissez ce que chacun peut faire : publier des offres, consulter les candidatures, programmer des entretiens.

© 2026 Lexetudiants – Tous droits réservés

- L'**outil de présélection LexJob** vous permettant de pré-sélectionner les candidats, trier les candidatures et obtenir des **réponses pré-rédigées que vous pouvez modifier :**



Les boutons colorés permettent de pré-sélectionner et trier les candidatures. Une réponse est alors automatiquement proposée, que vous pouvez modifier avant envoi.

Vos offres directement sur votre site internet

Copiez deux lignes de code dans la page « Carrières » ou « Nous rejoindre » de votre site : vos offres LexJob y apparaissent automatiquement, toujours à jour. Les candidats consultent l'offre et postulent sans quitter votre site, et vous recevez leurs candidatures dans votre espace LexJob.

Que se passe-t-il si vous disposez d'ores et déjà d'un site de recrutement interne ou d'un ATS externe ?

LexJob s'adapte automatiquement, les candidatures s'effectuent directement sur votre site : pas de messagerie LexJob, pas d'outil de filtrage, ni de page de suivi des candidatures !
LexJob devient alors un site vitrine vous permettant de communiquer vos offres à une audience hautement qualifiée.

© 2026 Lexetudiants – Tous droits réservés

Une plateforme spécialisée et responsable

LexJob s'engage pour la qualité des recrutements juridiques :

📌 **Une spécialisation exclusivement juridique**
Les annonces publiées concernent uniquement les métiers du droit, afin de garantir la pertinence des opportunités proposées.

📌 **Une modération des annonces**
Chaque annonce fait l'objet d'une vérification avant publication définitive.

📌 **Des annonces limitées dans le temps**
Toutes les offres disposent d'une date d'expiration, afin de lutter contre les annonces obsolètes et les candidatures fantômes.

📌 **La Charte LexJob**
Les recruteurs s'engagent à respecter une charte éthique, garantissant des offres transparentes et respectueuses des candidats.

📌**Aucun candidat sans réponse**
Quand une offre est retirée ou expire, les candidats qui n'ont pas reçu de réponse en sont informés automatiquement.

📌 **Des alertes personnalisées**
Les étudiants peuvent être informés des nouvelles offres correspondant à leurs critères de recherche.

© 2026 Lexetudiants – Tous droits réservés

Questions fréquentes

Q : La plateforme est-elle vraiment gratuite ?
R : Oui. La plateforme est en pleine phase de déploiement : la publication d'offres est gratuite, sans abonnement ni engagement, pour tous.

Q : Peut-on cibler des profils spécialisés (compliance, M&A, droit social…) ?
R : Oui. Le formulaire de publication permet de filtrer par domaine de compétences juridiques, niveau d'études et compétences linguistiques, notamment.

Q : Combien de temps prend la modération d'une annonce ?
R : La validation de vos annonces est réalisée très rapidement. Vous pouvez contacter l'équipe à contact@lexetudiants.fr pour tout suivi.

Q : Que se passe-t-il si notre DAJ a déjà un ATS interne ?
R : LexJob peut fonctionner en mode vitrine : vos offres sont visibles sur la plateforme et redirigent les candidats vers votre propre outil de recrutement.

Rejoindre LexJob

Rejoignez LexJob et publiez vos offres auprès des meilleurs profils juridiques en France.

Créez votre compte Recruteur en 2 minutes sur LexJob.fr

La plateforme : lexjob.fr

Nous contacter : contact@lexetudiants.fr

La Charte LexJob : https://lexjob.fr/charte-lexjob/

Lex'Job

© 2026 Lexetudiants – Tous droits réservés